

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>	
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire			
<b>MEMBRES</b>					
En exercice	49	Date et lieu de la séance			
Présents	34	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>			
Excusés	13	<b>Salle des Fêtes</b>			
Pouvoirs	12	<b>VILLARD SAINT SAUVEUR</b>			
Absents	2				

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRECARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, BILLARD Isabelle, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain, GRANDCLEMENT Annick, HATMANICHANH Toukham, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia.

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, BILLARD Isabelle pouvoir à LUTIC Philippe, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noël, JACQUENOD Daniel pouvoir à HEURTIER Isabelle

**Soit 34 présents et 12 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### PNR DU HAUT-JURA : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU TITRE DU COMITE LEADER

Le parc a délibéré quant à la composition du comité de programmation LEADER.

Celui-ci comportera dans le collège public

- Office de tourisme - Directeur OT Arcade
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Chargé de développement économique
- Chambre de Commerces et d'Industrie - Chargé de mission développement territorial
- PNRHJ / Présidente du GAL - Présidente du Pays
- PHRHJ - Membre du bureau Jura
- Communauté de communes Arcade - Président ou son représentant
- Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude - Président ou son représentant
- Communauté de communes La Grandvallièrre - Président ou son représentant
- Communauté de communes Station des Rousses - Président ou son représentant



- Communes du Pays - Maire représentant les communes du Jura

Et dans le Collège privé

- Chambre d'Agriculture - Président ou son représentant
- Association Humeur bio - Présidente ou son représentant
- Association Ethique et Tac - Présidente ou son représentant
- Association Bénévolant - Présidente ou son représentant
- Fibois BFC - Délégué général
- Pôle énergie BFC - Directeur
- CPIE du Haut-Jura - 1 Membre conseil d'administration
- CAUE du Jura – 1 Membre conseil d'administration
- Socioprofessionnel – 1 Gérant équipement prestation touristique
- Atelier des savoir-faire du Haut-Jura - Directrice
- SCIC Centrales villageoises du Haut-Jura - Président ou son représentant

Le conseil communautaire en date du 11 octobre 2023 a procédé à l'élection de ses représentants. Philippe PASSOT est par ailleurs représentant au bureau du Parc, il ne peut être suppléant de la Présidente. Il nous appartient donc de désigner un autre suppléant.

Le Conseil Communautaire, procède à la désignation des représentants au titre du comité LEADER.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **DESIGNE** les représentants suivants :

Membre titulaire	Membre suppléant
La Présidente - Isabelle HEURTIER	Alain BLONDET

Secrétaire de séance,

Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>	
MEMBRES		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire			
En exercice	49	Date et lieu de la séance			
Présents	34	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>			
Excusés	13	<b>Salle des Fêtes</b>			
Pouvoirs	12	<b>VILLARD SAINT SAUVEUR</b>			
Absents	2	 			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, BILLARD Isabelle, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain, GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, BILLARD Isabelle pouvoir à LUTIC Philippe, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noël, JACQUENOD Daniel pouvoir HEURTIER Isabelle

**Soit 34 présents et 12 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### **PACTE DE GOUVERNANCE : MODIFICATION V3**

Vu la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019,  
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°5/3-1 du 9 décembre 2020,  
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°16/3-1 du 12 octobre 2022,  
Considérant qu'il est nécessaire de modifier le titre 5 « Composition » de Conférence Territoriale des Maires,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **APPROUVE** la modification apportée à l'article 40 qui s'en trouve ainsi rédigé :

#### **Article 40 : Commissions permanentes et spéciales**

Pour l'étude des affaires qui lui sont soumises et la préparation des décisions qui lui incombent, le Conseil Communautaire institue des Commissions dites « communautaires » qui ont un rôle consultatif (art L 2121 -22 du CGCT).

Les commissions communautaires sont les suivantes :

- Economie - Atelier des Savoir Faire
- Aménagement du territoire - Haut Débit - Urbanisme - Mobilité
- Vie des populations - Santé - Culture - Sports
- Tourisme - Nordique - PDIPR
- Environnement - Agriculture et PAT – Forêts – Énergie

Les Commissions instruisent les affaires qui leurs sont soumises et en particulier, examinent les rapports relatifs aux projets de délibérations intéressant leur secteur d'activités. Elles seront animées par un(e) ou des vice-président(e)s.

Ces commissions intercommunales (article 7 modifiant l'article L.5211-40-1 du CGCT) seront ouvertes aux élus communautaires titulaires et suppléants, aux élus suppléant le maire ou ayant délégation bien que non membres du conseil communautaire. D'autre part le maire pourra désigner un élu au sein de son conseil municipal pour suppléer un membre empêché de la commission.

Chaque élu communautaire titulaire ou suppléant aura l'obligation de suivre les travaux d'au moins une commission. En l'absence d'inscription dans une commission ou lorsque le nombre maximum de participants sera atteint dans ladite commission, il sera procédé à l'attribution par le ou la président(e) d'une commission de travail aux élus concernés.

Les comptes rendus sont adressés aux membres titulaires et suppléants du conseil communautaire ainsi qu'aux secrétariats des mairies.

Le Conseil Communautaire peut également décider de la création de Commissions spéciales pour l'examen d'une ou plusieurs affaires.

Les séances des Commissions permanentes et spéciales ne sont pas publiques.

- **RAPPELLE** que ce pacte de gouvernance vaut règlement intérieur,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>	
MEMBRES		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire			
En exercice	49	Date et lieu de la séance			
Présents	35	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>			
Excusés	12	<b>Salle des Fêtes</b>			
Pouvoirs	11	<b>VILLARD SAINT SAUVEUR</b>			
Absents	2				

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain  
GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noël, JACQUENOD Daniel pouvoir HEURTIER Isabelle

**Soit 35 présents et 11 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

ADMINISTRATION GENERALE

### RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Les services de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude réalisent tous les ans un rapport d'activités qui établit un bilan des décisions et actions engagées dans chaque domaine de compétences de l'intercommunalité,

C'est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la communauté de communes, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire,

La réalisation du rapport d'activités répond à l'obligation prévue par la loi du 12 juillet 1999 qui impose au Président de l'EPCI d'adresser annuellement au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la communauté de communes. Il remplit également notre devoir d'information à l'ensemble des citoyens de notre intercommunalité,



Il est également rappelé que le maire doit en donner communication au conseil municipal en séance publique, séance au cours de laquelle les délégués communautaires de la commune au sein de l'organe délibérant de la communauté de communes sont entendus,

Par ailleurs, les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale,

Ce rapport a été élaboré en coordination de l'ensemble des services communautaires et des partenaires de la communauté de communes.

Le conseil communautaire,

- **PREND** acte du rapport d'activités 2024

---

Secrétaire de séance,

Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b></i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	34	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	10			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain  
GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukkham pouvoir à INVERNIZZI Noel,

**Soit 34 présents et 10 pouvoirs soit 44 votants.**

**Isabelle Heurtier quitte la salle. Le pouvoir de Daniel JACQUENOD n'est pas pris en considération.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### FINANCES : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET ACTIVITES ECONOMIQUES

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Vu le vote du CFU consistant à l'arrêt des comptes au sens de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes financiers uniques 2024 et la synthèse des résultats obtenus pour le budget Activités Économiques.

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité du budget Activités Économiques, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs comme suit :

BUDGET ZAE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs			1 135 275,53	
Opération de l'exercice	463 546,45	738 315,35	504 692,59	646 079,31
<b>TOTAL</b>	<b>463 546,45</b>	<b>738 315,35</b>	<b>1 639 968,12</b>	<b>646 079,31</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>274 768,90</b>	<b>993 888,81</b>	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>-719 119,91</b>		

- **ADOpte** le compte financier 2024 : budget Activités Économiques,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,



Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,



Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b></i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	34	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	10			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRECARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain  
GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel,

**Soit 34 présents et 10 pouvoirs soit 44 votants.**

**Isabelle Heurtier quitte la salle. Le pouvoir de Daniel JACQUENOD n'est pas pris en considération.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### **FINANCES : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET SPANC**

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Vu le vote du CFU consistant à l'arrêt des comptes au sens de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes financiers 2024 et la synthèse des résultats obtenus pour le budget SPANC.

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

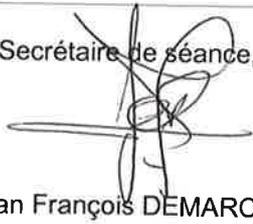
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention] :

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité du budget SPANC, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs comme suit :

BUDGET SPANC	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs	18 541,71		6 142,81	
Opération de l'exercice	74 324,34	70 246,55	586,52	2 853,99
<b>TOTAL</b>	<b>92 866,05</b>	<b>70 246,55</b>	<b>6 729,33</b>	<b>2 853,99</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>22 619,50</b>		<b>3 875,34</b>	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>-26 494,84</b>		

- **ADOpte** le comptes administratifs 2024 : budget SPANC,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,



Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,



Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	34	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	10			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain, GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel,

**Soit 34 présents et 10 pouvoirs soit 44 votants.**

**Isabelle Heurtier quitte la salle. Le pouvoir de Daniel JACQUENOD n'est pas pris en considération.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### **FINANCES : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET MAISONS DE SANTE**

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Vu le vote du CFU consistant à l'arrêt des comptes au sens de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes financiers uniques 2024 et la synthèse des résultats obtenus pour le budget Maisons de santé.

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité du budget Maisons de santé, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRETE** les résultats définitifs comme suit :

BUDGET MAISON DE SANTE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		12 382,48	354 267,34	
Opération de l'exercice	207 619,04	270 688,27	183 264,55	496 909,92
<b>TOTAL</b>	<b>207 619,04</b>	<b>283 070,75</b>	<b>537 531,89</b>	<b>496 909,92</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>75 451,71</b>	<b>40 621,97</b>	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>34 829,74</b>		

- **ADOpte** le comptes financier 2024 : budget Maisons de santé,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	34	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	10			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain, GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel,

**Soit 34 présents et 10 pouvoirs soit 44 votants.**

**Isabelle Heurtier quitte la salle. Le pouvoir de Daniel JACQUENOD n'est pas pris en considération.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### **FINANCES : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET APPLICATION DU DROIT DES SOLS**

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Vu le vote du CFU consistant à l'arrêt des comptes au sens de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes financiers uniques 2024. La synthèse des résultats obtenus pour le budget Application est explicitée.

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

N°HJSC\_C\_2025\_03\_07

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité du budget Application du droit des sols, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRETE** les résultats définitifs comme suit :

BUDGET ADS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs	7 217,03	0,00	9 248,91	
Opération de l'exercice	179 506,48	188 971,68	6 418,71	10 375,56
<b>TOTAL</b>	<b>186 723,51</b>	<b>188 971,68</b>	<b>15 667,62</b>	<b>10 375,56</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>2 248,17</b>	<b>5 292,06</b>	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>-3 043,89</b>		

- **ADOpte** le compte financier unique 2024 : budget Application du droit des sols,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,



Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,



Philippe PASSOT



		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	34	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	10			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain  
GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel,

**Soit 34 présents et 10 pouvoirs soit 44 votants.**

**Isabelle Heurtier quitte la salle. Le pouvoir de Daniel JACQUENOD n'est pas pris en considération.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### **FINANCES : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET OFFICES DE TOURISME**

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Vu le vote du CFU consistant à l'arrêt des comptes au sens de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes financiers uniques 2024 et la synthèse des résultats obtenus pour le budget Offices de tourisme.

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention] :

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité du budget Offices de tourisme, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs comme suit :

BUDGET OT	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		60 932,10		
Opération de l'exercice	710 199,12	713 756,09		
<b>TOTAL</b>	<b>710 199,12</b>	<b>774 688,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>64 489,07</b>	<b>0,00</b>	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>64 489,07</b>		

- **ADOpte** le compte financier 2024 : budget Offices de tourisme,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	34	Salle des Fêtes		
Excusés	12	<b>VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Pouvoirs	10			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain  
GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukkham pouvoir à INVERNIZZI Noel,

**Soit 34 présents et 10 pouvoirs soit 44 votants.**

**Isabelle Heurtier quitte la salle. Le pouvoir de Daniel JACQUENOD n'est pas pris en considération.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### **FINANCES : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET MOBILITES**

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Vu le vote du CFU consistant à l'arrêt des comptes au sens de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes financiers uniques 2024 et la synthèse des résultats obtenus pour le budget MOBILITES.



La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité du budget MOBILITES, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRETE** les résultats définitifs comme suit :

BUDGET MOBILITES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		109 293,51		
Opération de l'exercice	888 309,48	901 171,25	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>888 309,48</b>	<b>1 010 464,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>122 155,28</b>		
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>122 155,28</b>		

- **ADOpte** le compte financier unique 2024 : budget MOBILITES,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b></i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	34	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	10			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain  
GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëticia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel,

**Soit 34 présents et 10 pouvoirs soit 44 votants.**

**Isabelle Heurtier quitte la salle. Le pouvoir de Daniel JACQUENOD n'est pas pris en considération.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### **FINANCES : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET SPECIAL DE L'ASF**

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Vu le vote du CFU consistant à l'arrêt des comptes au sens de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes financiers uniques 2024. La synthèse des résultats obtenus pour le budget Spécial de l'ASF est explicitée.

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention] :

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité du budget Spécial de l'ASF, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs comme suit,

BUDGET EN ASF	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		13 827,46	0,00	73 979,34
Opération de l'exercice	695 137,38	688 531,19	716 189,01	631 907,43
<b>TOTAL</b>	<b>695 137,38</b>	<b>702 358,65</b>	<b>716 189,01</b>	<b>705 886,77</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>7 221,27</b>	<b>10 302,24</b>	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>-3 080,97</b>		

- **ADOpte** le comptes financier 2024 : budget Spécial de l'ASF,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b></i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	34	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	10			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain  
GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel,

**Soit 34 présents et 10 pouvoirs soit 44 votants.**

**Isabelle Heurtier quitte la salle. Le pouvoir de Daniel JACQUENOD n'est pas pris en considération.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### **FINANCES : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET GÉNÉRAL**

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Vu le vote du CFU consistant à l'arrêt des comptes au sens de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes financiers uniques 2024. La synthèse des résultats obtenus pour le budget Général est explicitée.

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

N°HJSC\_C\_2025\_03\_11

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention] :

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité du budget Général, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs comme suit :

BUDGET GENERAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs	0	1 314 078,25	1 066 595,86	0
Opération de l'exercice	15 877 426,57	17 053 390,32	4 888 372,22	5 197 416,81
<b>TOTAL</b>	<b>15 877 426,57</b>	<b>18 367 468,57</b>	<b>5 954 968,08</b>	<b>5 197 416,81</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>2 490 042,00</b>	<b>757 551,27</b>	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>1 732 490,73</b>		

- **ADOpte** le comptes financier 2024 : budget Général,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,



Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,



Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	35	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	11			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain  
GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel, JACQUENOD Daniel pouvoir HEURTIER Isabelle

**Soit 35 présents et 11 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### **FINANCES : AFFECTATION DES RESULTATS 2024 - BUDGET GENERAL ET BUDGET ANNEXES**

Vu l'article R 2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'approbation des comptes financiers uniques 2024,

La présidente reprend l'ensemble des résultats des comptes financiers uniques et propose les affectations correspondantes.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **VALIDE** les affectations de résultats 2024 comme suit :

### BUDGET GENERAL

Le compte financier unique 2024 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2023) :

- Un excédent de fonctionnement de 2 490 042 €
- Un déficit d'investissement de 757 551.27 €
- Les restes à réaliser de l'exercice sont des dépenses 1 592 081.87 €

Il est décidé d'affecter 757 551.27 € en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » et de reporter le déficit d'investissement de 757 551.27 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » et de reporter la somme excédentaire de 1 732 490.73 € en section de fonctionnement au compte 002 « résultat d'exploitation reporté ».

### BUDGET ANNEXE ACTIVITES ECONOMIQUES

Le compte financier unique 2024 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2023) :

- Un excédent de fonctionnement de 274 768.90 €
- Un déficit d'investissement de 993 888.81 €
- Les restes à réaliser sont des dépenses 41 390.60 €

Il est décidé d'affecter 274 768.90 € en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » et de reporter le déficit d'investissement de 993 888.81 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

### BUDGET ANNEXE MAISONS DE SANTE

Le compte financier unique 2024 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2023) :

- Un excédent de fonctionnement de 75 451.71 €
- Un déficit d'investissement de 40 621.97 €
- Les restes à réaliser sont des dépenses 28 800 €

Il est décidé d'affecter 40 621.97 € en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », de reporter le déficit d'investissement de 40 621.97 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » et de reporter la somme excédentaire de 34 829.74 € en section de fonctionnement au compte 002 « résultat d'exploitation reporté ».

### BUDGET ANNEXE ADS

Le compte financier unique 2024 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2023) :

- Un excédent de fonctionnement de 2 248.17 €
- Un déficit d'investissement de 5 292.06 €
- Les restes à réaliser sont nuls

Il est décidé d'affecter 2 248.17 € en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », de reporter le déficit d'investissement de 5 292.06 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

### BUDGET ANNEXE SPANC

Le compte financier unique 2024 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2023) :

- Un déficit de fonctionnement de 22 619.50 €
- Un déficit d'investissement de 3 875.34 €
- Les restes à réaliser sont des recettes 4 398.90 €



Il est décidé de reporter le déficit de fonctionnement de 22 619.50 € au compte 002 « résultat d'exploitation reporté » et de reporter le déficit d'investissement de 3 875.34 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

#### BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

Le compte financier unique 2024 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2023) :

- Un excédent de fonctionnement de 64 489.07 €
- Les restes à réaliser sont nuls

Il est décidé de reporter l'excédent de fonctionnement de 64 489.07 € au compte 002 « « résultat d'exploitation reporté ».

#### BUDGET ANNEXE MOBILITES

Le compte financier unique 2024 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2023) :

- Un excédent de fonctionnement de 122 155.28 €
- Les restes à réaliser sont nuls

Il est décidé de reporter l'excédent de fonctionnement de 122 155.28 € au compte 002 « résultat d'exploitation reporté ».

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Philippe PASSOT



		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b></i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	35	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	11			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain, GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel, JACQUENOD Daniel pouvoir HEURTIER Isabelle

**Soit 35 présents et 11 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### **FINANCES : AFFECTATION DES RESULTATS 2024 - BUDGET SPECIAL ASF**

Vu l'article R 2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'approbation du compte financier unique 2024,

La présidente reprend l'ensemble des résultats du compte financier unique de l'atelier des savoir-faire et propose l'affectation correspondante.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **VALIDE** l'affectation de résultats 2024 comme suit :

Le compte financier unique 2024 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2023) :

N°HJSC\_C\_2025\_03\_13

- Un excédent de fonctionnement de 7 221.27 €
- Un déficit d'investissement de 10 302.24 €
- Les restes à réaliser sont des recettes 47 311.08 €

Il est décidé d'affecter 7 221.27 € en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » et de reporter le déficit d'investissement de 10 302.24 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

---

Secrétaire de séance,

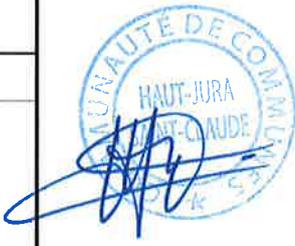


Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,



Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b></i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	35	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	11			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRECARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain, GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel, JACQUENOD Daniel pouvoir à HEURTIER Isabelle

**Soit 35 présents et 11 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### FINANCES : ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2025

**Vu** l'article 1°BIS du V de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

**Vu** le transfert au 1<sup>er</sup> juillet 2021 de la compétence PLUi à la Communauté de Communes,

**Vu** le rapport de la CLECT du 18 septembre 2023,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°HJSC\_C\_2023\_10\_09 du 11 octobre 2023,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°HJSC\_C\_2024\_03\_16 du 6 mars 2024 actant le montant des attributions de compensation 2024,

**Vu** le rapport de la CLECT du 3 juin 2024 adoptée par délibération des communes à la majorité des 2/3,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°HJSC\_C\_2024\_11\_03 du 27 novembre 2024 actant le montant des attributions de compensation 2024,

**Considérant** qu'aucune charge et aucune CLECT est venue grever les attributions de compensation sur l'exercice,

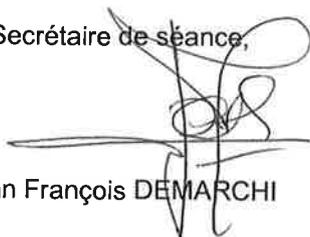
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention] :

- **ACTE** les attributions de compensation 2025 telles que définies ci-dessous :

Communes	Attributions de compensation 2025
AVIGNON LES ST CLAUDE	-1 313,47
BELLECOMBE	1 480,19
CHASSAL-MOLINGES	242 973,17
CHOUX	-3 427,05
COISERETTE	2 846,35
COYRIERE	1 728,60
LA PESSE	49 169,87
LA RIXOUSE	-1 659,26
LAJOUX	32,04
LARRIVOIRE	-3 297,35
LAVANS LES ST CLAUDE	418 457,34
LES BOUCHOUX	-12 194,53
LES COTEAUX DU LIZON	189 120,29
LES MOUSSIÈRES	189,84
LESCHERES	2 082,02
RAVILLOLES	4 150,67
ROGNA	-5 415,84
SAINT CLAUDE	2 684 351,61
SEPTMONCEL-LES MOLUNES	45 366,77
VILLARD ST SAUVEUR	44 371,29
VIRY	58 571,10
VULVOZ	-824,39
	3 716 759,26

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance,



Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,



Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b></i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	35	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	11			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain, GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel, JACQUENOD Daniel pouvoir HEURTIER Isabelle

**Soit 35 présents et 11 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### **FINANCES : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - BUDGET GENERAL, BUDGETS ANNEXES ET BUDGET SPECIAL ASF**

Vu la loi du 6 février 1992 portant administration territoriale de la République qui a institué le principe d'un débat d'orientation budgétaire préalable au vote du budget primitif, disposition inscrite à l'article L2312-1 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de rapport d'orientation budgétaire transmis en document de travail pour la séance,

Le cabinet STRATORIAL, présent en séance fait part du contexte national, présente en substances les principales orientations de la loi de finances 2025 et leurs impacts sur les collectivités locales (communes et communautés). Il s'attache notamment aux mesures relatives aux dotations, à la fiscalité, à la péréquation et au soutien à l'investissement local.

Afin de donner une vision complète aux conseillers communautaires, il rappelle les principales données financières de notre collectivité en matière de CAF, en matière de dotation globale de fonctionnement, de FPIC, de dépenses et de recettes réelles de fonctionnement.

**N°HJSC\_C\_2025\_03\_15**

Il faut rappeler qu'un travail de fond a été engagé sur la période 2015 – 2019 permettant de diminuer les charges de fonctionnement de 1,4 million. Conformément aux engagements pris dans le cadre du ROB 2024, le ratio de capacité de désendettement et le taux d'épargne brute sont rétablis à des constantes plus acceptables.

Par ailleurs, il nous appartient de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de mener à bien les investissements stratégiques (volet économique, haut-débit, projet centre nautique, accessibilité et entretien des bâtiments). Les restrictions mises en œuvre en 2015 restent de vigueur.

Une étude financière complète est présentée aux conseillers communautaires concernant la capacité financière de notre collectivité à porter le projet de centre nautique du Martinet tant en investissement qu'en fonctionnement.

Le conseil communautaire, après en avoir débattu,

- **PREND** acte de la politique budgétaire 2025 proposée par l'exécutif de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude.

---

Secrétaire de séance,



Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,



Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>  
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	35	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	11			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain, GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noël, JACQUENOD Daniel pouvoir HEURTIER Isabelle

**Soit 35 présents et 11 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### FINANCES : TAXES LOCALES - ADOPTION DES TAUX 2025

Considérant que la mise en œuvre de la réforme des impôts directs locaux, en particulier la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et la baisse des impôts de production, entraîne à compter de 2021, des modifications substantielles dans le schéma de financement des collectivités locales et le calcul des bases prévisionnelles et des taux de fiscalité directe locale.

Vu le débat d'orientation budgétaire, il est proposé pour 2025 de maintenir les taux de fiscalité ménage et foncière des entreprises,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

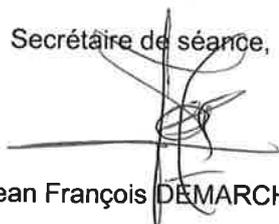
- **VALIDE** les taux de fiscalité ménage et de contribution foncière des entreprises suivants :
  - o Taux de fiscalité ménages :
    - Taxe foncière bâti : 6.02 %



- Taxe foncière non bâti : 6,77 %
  - Taxe d'habitation : 15,77%
  - Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : 22,02 %
- **AUTORISE** la présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

---

Secrétaire de séance,

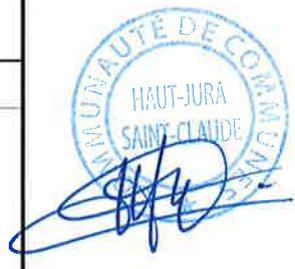


Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,



Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b></i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	35	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	11			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain, GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel, JACQUENOD Daniel pouvoir HEURTIER Isabelle

**Soit 35 présents et 11 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### **FINANCES : TAXES D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) - FIXATION DU TAUX 2025**

Vu les statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 5-4 relatif à la compétence en matière de collecte des déchets ménagers,

Vu l'adhésion de la Communauté de communes Haut Jura Saint-Claude au SICTOM du Haut Jura

Il est proposé au conseil communautaire de maintenir le taux pour 2025 à 9.50 %,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **APPROUVE** le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 9.50% pour 2025,
- **RAPPELLE** qu'aucune exonération de TEOM n'est appliquée y compris pour les locaux situés sur le territoire communautaire à plus de 200 mètres du point de collecte,



- **AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

---

Secrétaire de séance

Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance

Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	35	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	11			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain  
GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel, JACQUENOD Daniel pouvoir HEURTIER Isabelle

**Soit 35 présents et 11 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## FINANCES

### FINANCES : GEMAPI - VOTE DE LA TAXE 2025

Vu la compétence de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-3 « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues par l'article L211-7 du code de l'environnement ».

Vu l'article 164 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018,

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **DECIDE** d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations 2025 à 122 000 €,
- **CHARGE** le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux,



- **AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Secrétaire de séance,

Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b></i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	35	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	11			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain  
GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir à MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noel, JACQUENOD Daniel pouvoir HEURTIER Isabelle

**Soit 35 présents et 11 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

#### FINANCES

#### **FINANCES : BUDGET ANNEXE MAISONS DE SANTE NON-ASSUJETTISSEMENT A LA TVA**

Vu la délibération N°15/4-7 du Conseil Communautaire du 20 mars 2013 adoptant le budget primitif 2013 du budget annexe Maisons de Santé assujetti à la TVA,

Vu la délibération N°15/4-7 du Conseil Communautaire du 20 mars 2013 approuvant le projet de santé des « Haute Combes »,

Vu la délibération N°16/5-1 du Conseil Communautaire du 12 juin 2013 adoptant le budget annexe Maisons de Santé avec un assujettissement à la TVA,

Vu la délibération N°17/5-5 du Conseil Communautaire du 11 septembre 2013 stipulant l'inscription des dépenses de la construction du relai santé de la Pesse au le budget Général non soumis à TVA en raison de la classification de la commune en ZRR et du bénéfice du FCTVA à ce titre, stipulant l'inscription des dépenses des



constructions des maisons de santé de Saint-Lupicin et de Saint-Claude au budget annexe Maisons de Santé, budget assujetti à la TVA,

Considérant que les activités liées aux Maisons de Santé, en raison de leur nature non lucrative et de leur mission de service public.

Considérant la décision de ne pas assujettir les baux professionnels liés au secteur de la santé.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **SOLLICITE** l'administration fiscale pour obtenir le non-assujettissement à la TVA des activités liées aux Maisons de Santé à partir du 01/01/2025,
- **SOLLICITE** le Trésorier pour la modification du statut du budget annexe Maisons de Santé en budget non assujetti à la TVA,
- **AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Secrétaire de séance,

Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Philippe PASSOT

		<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>		
Présents	35	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>		
Excusés	12			
Pouvoirs	11			
Absents	2			

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRENARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain, GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëtitia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noël, JACQUENOD Daniel pouvoir HEURTIER Isabelle

**Soit 35 présents et 11 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

**MOBILITES : AVENANT 1 DU CONTRAT D'OBLIGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE SERVICES DE TRANSPORT PUBLIC**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 7-8 « Autorité Organisation de la Mobilité »,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, notamment ses articles 15, 114 et 113,

Vu le Code des transports, et notamment ses articles L.1231-1 et suivants et L.3111-1 et suivants.

Vu le Code général des collectivités territoriale, notamment ses articles L.1321-1 et suivants,

Vu le règlement n°1370/2007 relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route,

Vu le règlement n°2016/2338 du parlement européen et du conseil du 14 décembre 2016 modifiant le règlement (CE) n°1370/2007 en ce qui concerne l'ouverture du marché des services nationaux de transport de voyageurs par chemin de fer,

Vu la délibération n°24AP.7 du Conseil régional Bourgogne en date du 9 février 2024, autorisant la cession des actions de la SPL Mobilités Bourgogne-Franche-Comté pour le compte de CCHJSC

Vu le contrat de service public entre la Communauté de Communes Haut-Juras Saint-Claude et la SPL Mobilités Bourgogne-Franche-Comté signé le 31/12/2024.

La Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude (CCHJSC), a signé un nouveau Contrat d'Obligation de Service Public avec la SPL Mobilité Bourgogne Franche-Comté, pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2029, concernant la gestion et l'exploitation du Réseau de Transport Urbain URBUS.

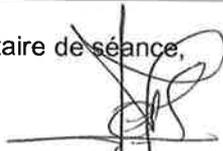
Les nouveaux horaires ne correspondant pas pleinement aux besoins de la population, une nouvelle proposition a été réalisée afin de cadencer à l'heure la principale ligne commerciale « Etables / Henri Dunant » et de créer une ligne de transport à la demande entre le centre-ville et le secteur du Tomachon.

Cette nouvelle offre impacte l'économie du contrat d'un surcoût de 73 300 € HT. Un avenant à la convention doit donc être réalisé.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **VALIDE** l'avenant n°1,
- **ACTE** le montant de la contribution annuelle à hauteur de 686 600 euros HT
- **ACTE** l'entrée en vigueur de la modification de cadencement à compter du 17.03.2025
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance,



Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,



Philippe PASSOT

	<b>DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE</b>		<i>Délibération conforme, La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b></i>
	Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
<b>MEMBRES</b>		Date et lieu de la séance	
En exercice	49	<b>MERCREDI 05 MARS 2025</b>	
Présents	35	<b>Salle des Fêtes VILLARD SAINT SAUVEUR</b>	
Excusés	12		
Pouvoirs	11		
Absents	2		

**PRESENTS :** GRAHEK Stéphane, GROS Stéphane, HEURTIER Isabelle, DEMARCHI J-François, PIERS Josette, VINCENT Bernard, FREZIER Roland, DURANDOT Nelly, VINCENT Maryse, RIEUTORD Colin, GRECARD Daniel, MAITRE Hubert, PASSOT Philippe, PLAUT Laurent, DA SILVA TEIXEIRA Rachel, MINY J-François, MAYET Annie, ROCHET Christian, MERCIER Claude, BONIN Pascal, MILLET J-Louis, INVERNIZZI Noël, COTTET-EMARD Lilian, LUTIC Philippe, HERZOG Frédéric, DUCHENE Gérard, GELPER Loïc, PONCET Frédéric, VAUFREY Nelly, CAPELLI Marc, LAHAUT Francis, VERNEREY Samuel, MEYNIER Michel, BLONDET Alain.

**EXCUSES :** CORNOD Claire, AUGER Gérard, DONZE A-Christine, BRULÉ Émilie, MOREL-FOURRIER Roger, JACQUENOD Michael, CHAMBARD Catherine, BERNARD Alain, GRANDCLEMENT Annick, JACQUENOD Daniel, ELINEAU Herminia

**ABSENTS :** DESBARRES Céline, DE ROECK Laëticia

**POUVOIRS :** CORNOD Claire pouvoir à DEMARCHI Jean François, AUGER Gérard pouvoir à FREZIER Roland, DONZE A-Christine pouvoir à BLONDET Alain, BRULÉ Émilie pouvoir à PASSOT Philippe, MOREL-FOURRIER Roger pouvoir à MAYET Annie, JACQUENOD Michael pouvoir MERCIER Claude, CHAMBARD Catherine pouvoir à MILLET J-Louis, BERNARD Alain pouvoir à GELPER Loïc, GRANDCLEMENT Annick pouvoir à COTTET-EMARD Lilian, HATMANICHANH Toukham pouvoir à INVERNIZZI Noël, JACQUENOD Daniel pouvoir HEURTIER Isabelle

**Soit 35 présents et 11 pouvoirs soit 46 votants.**

La convocation pour la séance du mercredi 05 Mars 2025, datée du 28 février 2025, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

CULTURE

### CONSERVATOIRE – APPROBATION TARIFS 2025 ET SUIVANTES

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude notamment l'article 6-4-1 « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire » ;

Considérant la nécessité de réajuster les tarifs ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention**] :

- **VALIDE** les tarifs du Conservatoire à partir du mois de septembre 2025,

## 6.1.1. Cotisation des élèves habitants sur la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude

Tranches		1	2	3	4
Quotients familiaux (D'après les revenus N-1)		De 0 à 6000 €	De 6001 à 12000 €	De 12001 à 26000 €	Supérieur à 26000 €
<b>Modules de 10 h annuelles de cours réparties durant le cycle scolaire : ateliers du département des musiques actuelles, piano et guitare classique, aide à la pratique en amateur</b>		128 €			
<b>Pratiques collectives seules – adhérents association</b> (validation d'une convention)		64 €			
<b>Formation musicale seule, pratiques collectives seules, atelier vocal, élève auditeur</b>		64 €	97 €	155 €	231 €
<b>Atelier mini cordes Instrument seul Formation musicale + instrument (A)</b>	Probatoire 1 <sup>er</sup> cycle traditionnel, renforcé, musiques actuelles PPED Adulte débutant	96 €	146 €	233 €	347 €
	2 <sup>ème</sup> cycle traditionnel, renforcé, musiques actuelles PPEC Adulte confirmé	112 €	170 €	271 €	404 €
	3 <sup>ème</sup> cycle traditionnel, musiques actuelles PPF GA	128 €	194 €	310 €	462 €
<b>Instrument Supplémentaire (B)</b>	Probatoire 1 <sup>er</sup> cycle traditionnel, renforcé, musiques actuelles PPED Adulte débutant	20 €	30 €	47 €	71 €
	2 <sup>ème</sup> cycle traditionnel, renforcé, musiques actuelles PPEC Adulte confirmé	29 €	44 €	69 €	106 €
	3 <sup>ème</sup> cycle traditionnel, musiques actuelles PPF GA	39 €	59 €	93 €	140 €

## 6.1.2. Cotisation des élèves habitants hors Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude

<b>Elèves (enfants et adultes) hors territoire Haut-Jura Saint-Claude (C)</b>	
<b>Modules de 10 h annuelles de cours réparties durant le cycle scolaire : ateliers du département des musiques actuelles, piano et guitare classique, aide à la pratique en amateur</b>	139 €

<b>Formation musicale seule, pratiques collectives seules, atelier vocal, élève auditeur</b>		231 €
<b>Atelier mini cordes Instrument seul Formation musicale + instrument</b>	1 <sup>er</sup> cycle traditionnel, renforcé, musiques actuelles Probatoire PPED Adulte débutant	520 €
	2 <sup>ème</sup> cycle traditionnel, renforcé, musiques actuelles PPEC Adulte confirmé	606 €
	3 <sup>ème</sup> cycle traditionnel, musiques actuelles PPF GA	693 €
<b>Instrument Supplémentaire</b>	1 <sup>er</sup> cycle traditionnel, renforcé, musiques actuelles Probatoire PPED Adulte débutant	107 €
	2 <sup>ème</sup> cycle traditionnel, renforcé, musiques actuelles PPEC Adulte confirmé	158 €
	3 <sup>ème</sup> cycle traditionnel, musiques actuelles PPF GA	210 €

Le montant des frais administratifs est de 18 € par année scolaire et par élève, inclus dans la cotisation du premier trimestre.

Les élèves internes sur le territoire de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude dont le relevé fiscal des parents est domicilié hors territoire bénéficient des tarifs des élèves habitant sur le territoire.

Les candidats autonomes aux examens du Conservatoire paient une participation aux frais administratifs de 35 €.

Les candidats libres aux examens du Conservatoire paient une participation aux frais pédagogiques et administratifs de 160 €, incluant 2 répétitions avec piano dans les locaux du Conservatoire.

La location des instruments du Conservatoire est de 25 € par trimestre et par instrument. Les mois de juillet, août et septembre sont gratuits. La durée de location minimum est d'un trimestre. Le loyer est acquitté en complément de la facturation des cours de chaque trimestre, sans caution supplémentaire.

Tout trimestre commencé est dû. L'entretien, l'assurance obligatoire et la réparation des instruments loués sont à la charge des familles.

Réduction pour les fratries : Pour le deuxième inscrit et les suivants - 10 %

Les conditions d'accès, les droits de scolarité et les différents parcours pédagogiques sont détaillés dans le règlement intérieur et le règlement des études du Conservatoire.

- La cotisation des cours de Formation musicale + instrument est fixée à partir du prix Formation musicale seule avec un coefficient multiplicateur de 1,5 pour le 1<sup>er</sup> cycle et les niveaux assimilés, 1,75 pour le 2<sup>ème</sup> cycle et les niveaux assimilés et de 2 pour le 3<sup>ème</sup> cycle et les niveaux assimilés pour tenir compte du temps d'enseignement.

- Instrument supplémentaire : le tarif est calculé comme suit : 40 % de la différence entre (Formation musicale + instrument) - (Formation musicale seule).
- Le prix hors territoire Haut-Jura Saint-Claude est calculé selon le quotient le plus élevé multiplié par 1.5 (à l'exception de la Formation musicale seule et des cursus assimilés maintenus dans leur tarif de base).

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

---

Secrétaire de séance,



Jean François DEMARCHI

Secrétaire de séance,



Philippe PASSOT